

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél..... Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui non

ENSEIGNEMENTS	SEMESTRES	ANNEE DE RATTACHEMENT DES UE	ECTS	EVALUATIONS		SEUIL DE COMPENSATION
				SESSION 1	SESSION 2	
BCC1. RESOUDRE UN PROBLEME JURIDIQUE			49			10/20
Droit civil 1 – Introduction	1	Licence 1	5	ET	EX	
Droit constitutionnel 1 – Théorie générale de l'État et histoire constitutionnelle de la France	1	Licence 1	5	ET	EX	
Introduction historique au droit	1	Licence 1	3	ET	EX	
Droit civil 3 – Obligations : contrats	1	Licence 2	5	ET	EX	
Droit administratif 1 : Action et contrôle de l'administration	1	Licence 2	5	ET	EX	
Dr. pénal général	1	Licence 2	3	ET	EX	
Droit civil 2 – Famille	2	Licence 1	5	ET	EX	
Droit constitutionnel 2 – V ^e République	2	Licence 1	5	ET	EX	
Droit de l'UE	2	Licence 2	3	ET	EX	
Droit civil 4 – Obligations : responsabilité civile	2	Licence 2	5	ET	EX	
Droit administratif 2 : Responsabilité administrative	2	Licence 2	5	ET	EX	
BCC2. SITUER UN PROBLEME DANS SON CONTEXTE			5			7/20
Institutions administratives et judiciaires	1	Licence 1	2,5	ET	EX	
Enjeux de la transition écologique	1	Licence 2	2,5	VSN	VSN	
BCC3. AGIR ET COMMUNIQUER			6			10/20
Anglais 1	1	Licence 1/2	3	ET	EX	
Anglais 2	2	Licence 1/2	3	ET	EX	
SPOC Sens critique – sciences en société	2			VSN	VSN	
TOTAL ANNUEL			60			

Modalités de contrôle des connaissances

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 50% note de contrôle continu de **session 1 reportée** et 50% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECl : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

EX : Evaluation de session 2

BCC : bloc de compétences et de connaissances.

Conditions de validation de l'année de Licence :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS »)

Ou, remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 7/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « ADMIS » (attention les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS »). Le BCC3 ne peut compenser aucun autre BCC.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Sud) via <https://adonis.u-psud.fr/activation>** (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Sud) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités particulières applicables*** à cette **fiche pédagogique** consultables sur le site http://www.jm.u-psud.fr/fr/les_formations/reglement_des_etudes.html et affichés en scolarité.

Date et signature de l'étudiant